

DECRET

DECRET D/2011/ 287 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CHARGE DE MISSION
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu le Décret D/2011/0070PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG//SGG du 04 janvier 2011, portant nomination des Membres du Gouvernement

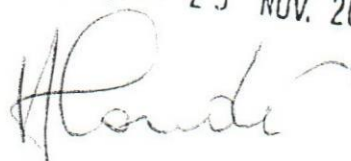
Vu le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 06 janvier 2011 portant Organisation de la Présidence de la République de Guinée,

DECRETE

Article 1^{er} : Le Général Fodéba TOURE, en service au Ministère Délégué à la Défense Nationale, est nommé Chargé de Mission à la Présidence de la République

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 NOV. 2011



Professeur Alpha CONDE

